



Ressources Humaines

VILLE DE NARBONNE

ARRETE

DRH/2015/N°2717

Liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Attaché territorial au titre de la promotion interne

Le Maire de la Ville de Narbonne,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 23 et 39,

VU le décret n°85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 17, 17-1 et 18,

VU le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

VU l'avis formulé par la Commission Administrative Paritaire de la catégorie A lors de la séance du 25 novembre 2015,

Considérant les nominations dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux jointes au présent arrêté permettant, conformément aux proportions fixées par le statut particulier susvisé, d'ouvrir à la promotion interne un emploi,

ARRETE:

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude, à effet du 1^{er} décembre 2015, pour l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux pour le grade d'attaché territorial, au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- DE BOYSERE Margot

Rédacteur principal 1^{ère} classe

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis au contrôle de légalité et au Centre de Gestion de l'Aude.

Acte certifié exécutoire par

Publication le:

Réception par la sous-préfecture

de Narbonne le: 23 DEC. 2015

(si transmission prévue par les textes)

Pour le Maire de Narbonne
et par délégation,

Emilie NICOLAS,

Chef du service des Affaires Juridiques



Fait en l'Hôtel de Ville

A Narbonne, le 03/12/2015

Maître Didier MOULY
Maire de Narbonne



Centre de Gestion de la
Fonction Publique Territoriale
de l'Aude

12 JAN. 2016

COURRIER ARRIVÉE